

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclamés en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia. (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

L'INVASION ALLEMANDE

Au lendemain de la guerre des Balkans on a attribué avec quelque raison la défaite turque aux influences allemandes prépondérantes à Constantinople.

Si les dirigeants de ce malheureux pays ne s'étaient vendus à Guillaume, auteur de la ruine de leur patrie, ils auraient continué à observer une neutralité prudente dont ils avaient tout à gagner.

Mais la leçon n'a pas servi aux Jeunes-Turcs qui dirigent. Dieu sait comme, les destinées de l'empire des Croyants, puisqu'ils se sont mis à la remorque de l'Allemagne qui tire les ficelles des pantins dont elle a acheté et payé impérialement le concours.

Il n'est point douteux que la Turquie sortira fort mal en point de l'aventure, comme son associée dont elle fait le jeu et partagera le sort.

Dès aujourd'hui, on peut envisager l'avenir de la Turquie d'Europe comme fini. Les peuples balkaniques se partageront ses dépouilles sauf, sans doute, Constantinople, qui sera internationalisée comme Tanger.

Il est probable que la partie d'Asie longeant le Bosphore, la mer de Marmara et les Dardanelles, cessera, avec les îles de l'Archipel encore sous la domination turque, de faire partie de l'empire ottoman et, qui sait, peut-être aussi la partie inférieure de la Turquie d'Asie allant en ligne droite l'Alexandrette sur la Méditerranée à Batoum, au fond de la Mer Noire, dans le Caucase russe : quant au Liban, il redeviendra par destination l'état libre et indépendant qu'il n'aurait pas dû cesser d'être si son gouverneur libanais, traître et félon à son pays, avait fait son devoir de patriote et ne s'était vendu aux Jeunes Turcs dont il suivait à la lettre la politique d'invasion germanophile.

A propos d'invasion, le *Quotidien du Parlement* se demandait déjà en 1912 si nous étions plus maîtres chez nous en France que les Turcs dans leur pays. Il ne le lui semblait guère, à en juger par le développement rapide et considérable que prenait chez nous l'infiltration étrangère et particulièrement allemande :

« Les Allemands, disait-il, nous inondent, non seulement de leurs produits, mais encore de leurs personnes. D'après une statistique qui paraît plutôt modeste, ils s'en plus de 100.000 à demeurer à Paris, au cœur de la France, et plus de 500.000 dans le reste du pays. »

« On a quelque honte à le dire. Certaines parties de notre territoire, comme les départements normands, n'ont presque que le nom de français et celui qui règne en maître sur la région normande est le célèbre maître de forges allemand Thyssen. Il dirige et exploite, à l'aide d'un personnel allemand, un certain nombre de mines dont les produits nous sont sous-traités pour être dirigés vers la plus grande Allemagne : les mines de Bièlette, près de Cherbourg; la Société Minière et Métallurgique en Calvados, les concessions de May-sur-Orne et de Saint-André. »

« Mais son triomphe est la Société des Hauts-Fourneaux et Acieries de Caen, entreprise d'une grande envergure, puisqu'elle comprend un tonnage de 100.000 tonnes de fer, des hauts fourneaux, des aciéries, des

voies ferrées et jusqu'à un port sur l'Océan!

« M. Thyssen a réussi, à la suite d'une entente avec la Société des Anciens Etablissements Caill, à lui donner un masque français, moyennant quoi il s'est vu ouvrir tout grands notre bas de laine et notre marché officiel. Ce serait une curieuse histoire à écrire, si elle n'était profondément humiliante pour nous, que celle de ce successeur germanique de Guillaume-le-Conquérant qui, non seulement nous prend en pleine paix une des plus riches parties de notre territoire, mais nous persuade en plus de lui donner notre argent. »

En Algérie, à deux pas d'ici, ils ont failli mettre la main sur l'important gisement de fer de l'Ouzza, le plus riche du monde.

Ici, en Tunisie, on chuchote qu'ils sont intéressés dans des affaires de mines de première importance et par contrats se sont fait consentir des marchés de minerais à livrer au-dessous des cours du jour!

Au Maroc, les frères Mannessmann avaient mis la main sur les meilleurs gisements et poussaient la prétention de s'emparer de tous ceux qui leur convenaient. Pour arriver à leur but, ils s'entendaient avec des hommes de paille qui s'en prétendaient propriétaires, passaient des contrats avec eux et le tour était joué, grâce au prestige de l'Allemagne et de Krupp, pour qui l'on croyait qu'ils opéraient.

Or, Krupp, comme Thyssen et les a-tionnaires des mines de Gelsenkirchen font également partie de l'Union Marocaine. Du reste, depuis un certain temps, les propriétaires des mines de Gelsenkirchen ont pris pied dans le nord-est de la France. Plus de la moitié des mines de St-Pierre-Mont, dans le bassin si riche en minerais de Longwy, les concessions voisines de Jouanville et Battilly, appartiennent aussi à Auguste Thyssen et à la maison Hoesch!

La France, gangrenée d'étrangers, ne ressemblait que trop à la Turquie et le jour était peut-être proche où, dans notre pays, nos propres industriels se seraient vus supplanter par les hôtes auxquels on a trop naïvement ouvert notre maison et notre bourse, si l'Allemagne ne nous avait brutalement ouvert les yeux sur le danger couru en nous déclarant la guerre sans l'ombre d'une raison.

Aujourd'hui, nous nous apercevons du danger qui menaçait la France et on serait presque tenté de remercier l'empereur des apaches de nous avoir acculés à prendre les armes, malgré la façon déloyale et abominable dont se comportent ses troupes de bandits sur les champs de bataille où elles foulent aux pieds les droits les plus sacrés des armées en campagne.

Et nous autres, comme des imbéciles, nous n'osons pas les imiter pour nous ménager l'opinion des neutres!

Faut-il vraiment que nous soyons stupides et bêtes à manger du foin! Si nos aviateurs allaient faire quelques petits tours à Cologne, Dusseldorf, Aix-la-Chapelle ou Mannheim pour y jeter quelques bonnes bombes comme ils le font ou tentent

de le faire sur Paris, Amiens, Béthune, Saint-Omer, Nancy et ailleurs, on verrait vite l'émoi s'emparer de toute l'Allemagne, plus que toutes les plus belles victoires remportées par les troupes alliées en France ou en Russie, qui sont soigneusement cachées au peuple allemand qui croit naïvement que ses troupes sont sous les murs de Paris ou de Varsovie!

Em. LACROIX.

Billet de la Semaine

Ce que mes yeux ont vu

Lundi après-midi, à une heure (heure de Berlin), deux zouaves, les vêtements de toile grise qui recouvrent leur costume de drap empêchent de reconnaître l'arme, en tout cas deux soldats d'Afrique équipés de pied en cap pour un prochain départ pour le front, sortent de la gare et débouchent rue Sadikia.

Trois prêtres arrivent en même temps; ils arrêtent au passage les deux militaires, les questionnent fraternellement, puis sortent leurs porte-monnaie qu'ils vident complètement entre les mains des deux hommes, leur serrent affectueusement la main et disparaissent.

Cette petite scène a ému jusqu'aux larmes les quelques spectateurs et pour un peu ils auraient crié: Vivent les curés!

Il faut avouer qu'il y a quelque chose de changé chez nous depuis la guerre.

Des hommes qui, autrefois, ne pouvaient se voir ni en figure ni en peinture, des libres-penseurs et des croyants, se serrent cordialement et fraternellement la main, c'est la réconciliation générale sous les canons de l'ennemi, et cette réconciliation a fait autant pour le succès des armes françaises que les obus de notre fameux 75.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

Les permis de recherches

En 1910, si nous ne nous trompons, un sieur Zillmann, dont le nom indique bien la nationalité, avait obtenu un permis de recherches de minerais de zinc, plomb, fer et métaux connexes, au Djebel-Mribah dans le contrôle civil de Thala.

Pourrait-on savoir si le particulier en question en jouit encore?

Et puisque nous parlons de permis de recherches, ne pourrait-on décréter qu'aucun permis de recherches ne sera plus délivré aux nationaux des pays en guerre actuellement avec la France ou ses alliés et que tous ceux qui sont détenus par des Allemands ou des sujets austro-hongrois sont purement et simplement annulés?

Nous ne devons plus permettre que nos ennemis viennent à notre nez et à notre barbe exploiter des richesses qui doivent être réservées à nous ou à nos amis.

Pas de cartes de visite

Pas d'arbres de Noël

Tous les journaux de France demandent à tous les Français de se dispenser cette année d'envoyer des cartes de visite pour enlever un surcroît de travail aux facteurs des postes, dont les effectifs sont très réduits par le départ d'un grand nombre pour le front, et d'affecter la dépense à une œuvre de secours aux soldats.

Ils demandent aussi qu'il n'y ait pas d'arbre de Noël, tout au moins garnis de jouets qui proviennent généralement d'Allemagne.

Nous ne pouvons que nous associer à nos confrères pour demander à nos concitoyens de suivre ces sages conseils.

LES APPAMEURS CONTINUENT

QU'ON LES BRIDE!

On était averti depuis quelques jours que le gouverneur général avait demandé au Conseil des Ministres, l'autorisation d'interdire l'exportation des céréales de l'Algérie qui s'effectuait en Tunisie et menaçait de provoquer un renchérissement du pain de l'autre côté de la frontière.

Nos bons boulangers tunisiens n'ont même pas attendu d'être fixés sur le sort de la demande en question et depuis dimanche ils ont délibérément fixé à cinquante centimes le prix du kilo de pain de farine.

Il n'est pas certain que ce prix ne sera pas encore élevé si notre Municipalité ne taxe tous les mois, comme le font celles de Sousse et de Sfax, les denrées de première nécessité, et le pain est certainement la première.

Comme notre récolte en céréales a été presque nulle et que la Russie nous est fermée par suite de la guerre, nous n'avons plus que la ressource de la Métropole ou de l'Amérique où l'on pourrait s'adresser pour avoir quelques gros chargements de blé.

C'est, du reste, l'Amérique qui alimente la Suisse en transit par la France seule aujourd'hui, alors qu'avant la guerre nos ports n'alimentaient que la Suisse française, Rotterdam la Suisse allemande, et Gènes la Suisse italienne.

Puisque la Suisse trouve le moyen de faire venir d'Amérique les 1.500 à 1.600 tonnes par jour, soit 50.000 tonnes environ par mois qui lui sont nécessaires, à plus forte raison pouvons-nous espérer pouvoir faire venir les quelques milliers par mois qu'il nous faudrait pour ne pas être affamés bientôt si l'on nous ferme le marché métropolitain et algérien où nous pourrions compter nous approvisionner.

Les temps sont assez durs pour

Le coin des boches

On nous assure de la façon la plus formelle que la Société des Mines, Minerais et Métaux, dont le siège est à Paris, 15, rue Ambroise-Thomas, avec succursale à Tunis, serait en grande partie constituée avec des capitaux allemands.

Voici ce qu'on nous dit :

«Au début, lorsqu'elle était entièrement française, le directeur était l'ami Laperrouze, qui a été remplacé dès que les Allemands entrèrent dans la place.»

Si cette version est rigoureusement exacte, le parquet saura prendre à son égard les dispositions que comporte la loi du 19 septembre dernier.

On nous demande si la société allemande qui a installé le câble aérien reliant la mine de Gouraïnà la station du chemin de fer, a été intégralement payée (Cette maison était représentée par nos amis X XXX qui nous sauront gré, nous l'espérons, de ne pas les nommer.)

Comme nous savons le contraire, un séquestre s'impose.

Contre l'espionnage

«On ne saurait trop féliciter les autorités militaires des excellentes mesures prises en vue d'enrayer l'espionnage qui se pratique certainement en Tunisie comme ailleurs, et peut-être plus qu'ailleurs en raison de sa situation particulière à l'extrémité des possessions de l'Afrique du Nord et de nos relations maritimes avec l'Italie pays neutre où les Allemands foisonnent, comme en Suisse sa voisine.

Nous ne savons ce qui se fait à Ghardimaou, mais il nous semble qu'une surveillance active devrait y être exercée sur les voyageurs entrant ou sortant de la Tunisie, comme elle se pratique à Bellegarde (Ain) et dans les stations frontalières où les voyageurs doivent produire un laissez-passer qui est visé par un commissaire de police aidé de gendarmes, de douaniers et de policiers secrets.

A ce sujet, on nous signale un individu de nationalité étrangère qui, depuis la mobilisation, ne fait qu'aller et venir de France ou d'Italie à Tunis alors qu'autre-

ment le monde qui ne vit pas du budget pour qu'on prenne d'urgence toutes les dispositions que nécessite la mesure que vient de prendre l'Algérie dans un but de protection bien naturel à comprendre, puisque première charité commence par soi-même, mais dont nous avons déjà commencé à pâtir depuis lundi.

Les boulangers avaient-ils le droit d'escompter aussi vivement l'avenir et leur hausse précipitée était-elle réellement justifiée?

Les prix de la farine ont-ils augmenté avant l'autorisation ministérielle et n'y avait-il plus aucun approvisionnement dans les entrepôts?

A Constantine aussi, les boulangers ont voulu également profiter des circonstances de la guerre, mais ils ont trouvé à qui parler et pour les mettre à la raison, le maire prit immédiatement l'intelligente décision de créer des boulangeries économiques où le pain est vendu à prix coûtant. Est-ce que quelque Société, à défaut de la Municipalité, ne pourrait pas suivre cet excellent exemple qui a fait réfléchir les boulangers constantinois qui vendent aujourd'hui leur pain à un prix à peine supérieur à celui de ces boulangeries?

Dans certaines grandes villes de France, les commerçants en général, boulangers comme les autres, se sont attachés à ne pas spéculer sur les temps présents, aussi presque partout les prix du temps de paix ont été diminués et de grandes pancartes annoncent des prix de guerre sans bénéfice.

Ici, c'est, en général, tout le contraire qui se produit, et c'est à qui cherchera à profiter de la misère des temps présents pour s'enrichir.

Triste mentalité.

J.-S.-P.

fois on ne le voyait qu'assez rarement, une ou deux fois par an.

Qu'est-ce qui peut bien provoquer tous ces voyages inexplicables pour beaucoup?

Des soldats bien occupés!

Est-ce possible que, par les temps actuels, il y ait encore des hommes vigoureux employés à faire le menage, débarrasser les enfants, les conduire à l'école, accompagner Madame au marché en portant des filets et des couffins de provisions?

Vraiment, est-ce que nos soldats n'ont pas mieux à faire?

Et pourtant, voilà ce que l'on peut voir tous les jours, tous les matins, au Marché dans les rues de la ville!

Livre d'or des cheminots

Un camarade soumet une idée intéressante :

Il s'agirait de constituer un livre d'or précieux à conserver, comportant les noms des cheminots morts ou blessés sur le champ de bataille ou faits prisonniers. Et puisque l'Union Nationale des Cheminots pour venir en aide aux victimes de la guerre existe, en temps utile des mesures pourraient être prises pour soulager l'infortunée des femmes et enfants des camarades.

Que les camarades et amis veuillent bien nous renseigner.

Le petit drapeau belge

Le Comité central franco-belge, qui organise la vente du petit drapeau belge, rappelle que cette vente aura lieu dimanche 20 décembre dans Paris et dans toute la France.

La seule annonce de cette vente a provoqué partout un élan magnifique. Tous les préfets qui, sur l'invitation du Gouvernement, se sont fait un devoir de prêter leur concours au Comité franco-belge, répondent d'un succès énorme.

Est-ce qu'en Tunisie on ne procédera pas aussi à une vente du petit drapeau belge?

Les profiteurs

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la question du pétrole, dont le prix fut

majoré sans scrupule, du jour au lendemain, par les sociétés associées qui se partagent le monopole de cette matière de première nécessité, grâce au décret fixant à 0 fr. 30 le prix maxima.

Si, encore, le pétrole était de première qualité, ou même éclairant, mais il suffit d'en user pour s'apercevoir du contraire, il est même fortement chargé d'eau, ce qui constitue une tromperie sur la marchandise vendue à l'égal du lait additionné d'eau.

Nous savons bien que les trafiquants argueront qu'ils le vendent tel qu'ils le reçoivent, c'est bien ce que nous pensons et nous les croirons sans peine, mais ce n'est pas une raison pour le vendre ainsi, surtout lorsqu'on jouit en fait d'un véritable monopole, puisque l'Administration se refuse énergiquement, nous ne savons pourquoi, à délivrer d'autres autorisations de dépôt.

Partout, en France comme à l'étranger, il y a des raffinerie pour livrer un pétrole pur qui éclairerait et non une marchandise à l'état brut aussi exécrable que celle qui se vend actuellement en Tunisie.

S'il y avait encore à Tunis un service de contrôle pour la répression des fraudes — volées ou non — il ne permettrait pas la mise en vente de pareille marchandise.

Naturalisation suisse

La Tunisie Française a dénoncé des boches qui se cachaient sous la nationalité suisse et appelé la vigilance de la police sur ces Allemands déguisés.

Qui a-t-elle voulu viser, nous l'ignorons, elle doit avoir des renseignements comme nous avons les nôtres sur les suspects qui sont encore nombreux à Tunis sans être pour cela des naturalisés suisses.

Au sens exact des mots, il n'y a pas, croyons-nous, de naturalisation suisse, mais des naturalisations cantonales qui ne s'acquiescent qu'après un séjour qui varie suivant les cantons.

Il y en a, il est vrai, où un simple séjour de six mois suffit, mais ils sont très rares; en général, il faut au moins deux ans.

De par le fait de cette naturalisation, on devient *ipso facto* citoyen suisse, avec les mêmes droits et devoirs que tous les citoyens à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Changement d'adresse

Le cabinet de M. E. Fitoussi, docteur en droit, avocat au barreau de Tunis, est transféré rue d'Angleterre, n° 12.

DES FRANÇAISES INDIGNES

Par deux fois, la Tunisie Française a signalé l'envoi aux prisonniers boches en traitement à l'hôpital militaire, de quelques douceurs : chocolat, dattes, oranges, etc., accompagnés de

quelques bons paquets de cigarettes ou de tabac, pour adoucir leur captivité et leur faire passer plus agréablement leur séjour forcé parmi nous.

D'après notre confrère, ces générosités seraient attribuées à des dames françaises qui ont sans doute oublié de se faire connaître comme elles ont oublié les massacres auxquels se sont livrés ces criminels en Belgique comme en France.

Mais, pour nous, nous avons quelque peine à croire que des compatriotes aient pu faire ces envois alors même qu'ils seraient destinés aux Alsaciens, de faux Alsaciens, des fils d'immigrés d'autant plus abjects que ce sont généralement des espions lâchés dans le pays pour surveiller les vrais Alsaciens restés en Alsace après la guerre de 1870.

Ce sont ces misérables qui sont les auteurs du régime odieux appliqué depuis quarante-quatre ans à ce malheureux pays qui va être enfin délivré du cauchemar affreux qui pesait sur lui et de la terreur sous laquelle il vivait.

Ces Alsaciens ne valent donc pas mieux que leurs compatriotes prussiens, car s'ils avaient l'amour de la France, ils ne seraient pas restés prisonniers, ils auraient demandé, comme des milliers d'autres l'ont fait, de véritables enfants de l'Alsace-Lorraine ceux-là, à endosser l'uniforme français pour aller combattre les ennemis de leur pays et les rejeter au-delà du Rhin.

Ces prisonniers ne sont donc que de faux Alsaciens que nous devons traiter comme les autres et de la même façon que les Allemands se comportent vis-à-vis de nos soldats qui ont eu le malheur de tomber entre leurs mains.

Un jeune ambulancier appartenant à un régiment de Cherbourg et qui, avant la guerre, était infirmier à l'hôpital civil de cette ville, donne des détails nouveaux sur la situation de nos soldats à Altengradow :

« Les médecins et les huit infirmiers de notre ambulance, établie à Charleroi, dans le château de la comtesse d'Outremont, ont été faits prisonniers dès le début de la guerre, ainsi que les 350 blessés que nous y soignons. Au moment de leur arrivée, les Allemands affirmèrent que des coups de fusil avaient été tirés du château sur leurs soldats et nous annonçèrent qu'en conséquence nous

allions être passés par les armes. Nos protestations énergiques éveillèrent un scrupule dans l'esprit de leur général; il déclara qu'il y avait sur ses à notre exécution jusqu'après enquête. Après être restés quinze jours dans ce château, sous la surveillance des Allemands, mes camarades et moi fûmes dirigés sur ce camp d'Altengradow.

« Un jour de novembre, on nous apprit qu'en vertu d'une convention d'échange, 45 médecins-majors, 62 infirmiers et 15 brancardiers allaient être libérés et renvoyés en France. J'eus la chance d'être du nombre. »

Et l'infirmier nous dépeint la situation des captifs d'Altengradow, qui y est misérable :

« Les lettres, nous dit-il, sont gardées pendant deux mois. La discipline est des plus sévères. Pour la moindre chose, les prisonniers sont attachés, pieds et poings liés, à un poteau, où ils restent des heures. Un blessé convalescent a été fusillé pour avoir dit que les Allemands avaient incendié une ambulance, et laissé des soldats brûler vivants dans leurs lits.

« Les caporaux et sergents sont obligés de se promener sur le champ de tir, où ils servent de silhouettes aux jeunes Boches qui s'exercent au mauser, à blanc, bien entendu. On veut sans doute leur montrer comment sont « découpés » les diables rouges, nom qu'ils donnent à nos fantassins.

« Fait à noter : aussitôt arrivés au camp, les prisonniers de religion musulmane sont l'objet de pressantes démarches. On leur propose de les engager, moyennant 60 fr. par mois, pour aller combattre contre les Russes. « qui sont les ennemis de leur religion ». Mais les nôtres trouvent bien l'occasion de renseigner exactement ces braves soldats et, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu à enregistrer de ce côté une seule défaillance.

« La nourriture y est infecte et en quantité insuffisante. Ils peuvent, il est vrai, faire usage de la cantine, mais les prix sont tellement élevés qu'ils sont pour ainsi dire inabornables pour leur maigre bourse. »

Nous espérons qu'après ces renseignements, il ne se trouvera plus une femme française, digne de ce nom, pour envoyer des douceurs à des hommes qui ont peut-être trempé dans les assassinats, les pillages, les

incendies et les viols de filles ou de femmes françaises ou belges.

Il faut avoir entendu dans les villes ou villages mêmes où ont été commises leurs atrocités pour frémir d'horreur et d'indignation contre tous ces misérables, et de colère contre les hystériques, sans doute, qui ont assez peu de patriotisme au cœur pour leur envoyer des douceurs.

Avec notre confrère, nous den adterions, si les faits se renouvelaient, que les noms de ces antifrançaises soient publiés dans tous les journaux locaux.

LA HERNIE

La hernie est une infirmité grave qu'il importe de soigner d'une façon sérieuse dès que l'on s'aperçoit de sa présence.

Il est essentiel que la hernie soit réduite d'une façon intégrale et absolue et c'est pour obtenir ce résultat que le grand Spécialiste de Paris, M. A. CLAVERIE a apporté récemment d'importants perfectionnements à ses merveilleux appareils brevetés.

Ses nouveaux Appareils à ceinture renforcée et à pelote « Natura », imperméables, indéformables et pour ainsi dire inusables, sont toujours facilement supportés même par les personnes les plus sensibles.

C'est pourquoi nous recommandons vivement à tous nos lecteurs atteints de hernies — qu'elles soient légères ou volumineuses — d'avoir recours aux incomparables Appareils de A. CLAVERIE et aux bons conseils que leur prodiguera le renommé Spécialiste qui recevra et fera l'application de ces merveilleux Appareils brevetés de 9 h. à 4 h. :

SFAX, dimanche 13, Grand Hôtel.

SOUSSE, mardi 15 et mercredi 16 (jusqu'à midi), Grand Hôtel.

BIZERTE, jeudi 17, Grand Hôtel.

TUNIS, vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 décembre, Grand Hôtel de Paris.

Ceintures perfectionnées et Appareils CLAVERIE contre les maladies de la matrice, déplacements des organes, varices, etc.

M. A. CLAVERIE, Spécialiste breveté, 234, faubourg Saint-Martin, à Paris.

Nos bureaux, 5, rue Es-Sadikia, dans l'ancienne Municipalité, sont ouverts tous les jours non fériés, de dix heures à midi.

Un pon Vrançais

Combien sont-ils de boches en France, qui n'ont demandé la naturalisation française que pour faire tranquillement leurs affaires, puis, lorsque leur pelote est suffisamment garnie, se retourner tranquillement chez eux, sans grassement les rentes qu'ils ont gagnées chez nous !

Il serait intéressant de faire le relevé de tous ces pons Vrançais qui ont passé la frontière le jour de la mobilisation pour aller se mettre à la disposition de l'autorité militaire allemande.

Dans les derniers journaux de Paris, nous voyons dans la liste des maisons placées sous séquestre le nommé Held Dietrich, naturalisé français en 1912, parti depuis le commencement des hostilités pour prendre du service dans l'armée allemande (bees à incandescence pour acétylène, 31, rue Franklin, à Paris. M. Wilmoitte, séquestre).

Et combien d'autres ont dû en faire autant !

Voilà pourquoi il appartient au Gouvernement de faire un recensement de tous ces naturalisés, tous ces « pons Vrançais » qui ont fui la France le jour de la mobilisation générale et repassé la frontière pour aller reprendre du service en Allemagne.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

MAISONS RECOMMANDÉES

Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G. B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Gravure administrative et commerciale. L. BERINGER, 11, rue Al-Djazira. Timbres en caoutchouc.

Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais, Tunis. Travaux typographiques en tous genres, très soignés. Livraison rapide, prix modérés.

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Le gérant : J. Giannitrapani.

Absinthe Supérieure PREMIER FILS

Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN
Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléphones : Tunis n° 197. Potinville n° 2 (réseau d'Hammani-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine Potinville
F. BERNET
TUNIS -- 23, rue d'Italie, 23 -- TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon -- TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussa
Facompte, recouvrements, dépôt à vue et à échéance fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques
ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit
circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 4 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois.

CIE DE NAVIGATION MIXTE
(Cie Touache) -- Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX (Hédomadaire)
Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.
Tunis. — Arr. vendredi à 3 h. 15. — Départ samedi à 13 h.
Sousse. — Arr. samedi à 7 h. 30. — Départ dimanche à 12 h.
Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Départ dimanche 12 h.
Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.
Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ Frères.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agence en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts.
— Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissances — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billeets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

L'Aermotor
Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus hautes Récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements, s'adresser chez
M. P. REGRERCO & Co
Avenue de Carthage — TUNIS

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
 Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de Crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux
— Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCURS LE DE TUNIS : Avenue de France
A gences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque. Escomptes Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises
Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays. Location de Coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

Restaurant du Japon
C. Fiorini & C. Falorni, propriétaires
7, rue Amilcar, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine Italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

DANS LE MONDE ENTIER
Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchande,
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.,
graissent leurs machines avec les Huiles Minérales
Américaines

VACUUM MOBILOL
Marque « GARGOYLE »,
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Pharmacie BLOCH
14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe,
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. —
Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles
Téléphone 553

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS


TUNISIA-PALACE

Hotel de premier ordre Lumière électrique 150 CHAMBRES & SALONS Hôtel de premier ordre Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du Littoral Africain — Jardin d'Eliver